

## À l'attention des associations membres de la FIFA

Circulaire n°1663

Zurich, le 19 février 2019

SG/nro/nij-hal

### **Procédure de candidature pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter par la présente à faire part de votre intérêt pour l'organisation de la compétition finale de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™.

#### **Formulaire de déclaration d'intérêt**

Afin de participer à la procédure de candidature pour la Coupe du Monde Féminine 2023, veuillez remplir le formulaire de déclaration d'intérêt ci-joint et le renvoyer signé à la FIFA d'ici au **15 mars 2019 à 17h00 CET**.

**Le formulaire de déclaration d'intérêt dûment rempli doit être envoyé par courriel à l'attention de l'équipe de la FIFA en charge des candidatures à l'adresse suivante : 2023wwcbid@fifa.org.**

En cas de candidature conjointe, chaque association membre concernée doit renvoyer individuellement le formulaire de déclaration d'intérêt et y mentionner la ou les autre(s) association(s) membre(s) impliquée(s) dans cette candidature.

#### **Calendrier de la procédure de candidature**

La FIFA enverra aux associations membres ayant soumis leur déclaration d'intérêt dûment complétée un accord d'inscription où elles trouveront toutes les informations relatives à la procédure de candidature. Veuillez néanmoins trouver ci-après les principales étapes de la procédure de candidature :

#### Dates clés\*

<b>15 mars 2019</b>	Date limite de remise à la FIFA du formulaire de déclaration d'intérêt dûment rempli
<b>18 mars 2019</b>	Envoi par la FIFA de l'accord d'inscription et du document de synthèse
<b>16 avril 2019</b>	Date limite de remise à la FIFA de l'accord d'inscription dûment rempli
<b>18 avril 2019</b>	Envoi par la FIFA des documents d'organisation aux associations membres ayant retourné l'accord d'inscription dans le délai susmentionné

<b>4 octobre 2019</b>	Date limite de remise à la FIFA du dossier de candidature, de l'Accord d'organisation dûment signé et de tous les autres documents nécessaires
<b>Mars 2020</b>	Désignation du ou des pays hôte(s) par le Conseil de la FIFA

*\*Dates sujettes à modification*

## **Principaux critères d'organisation**

Le détail des critères d'organisation pour tous les domaines opérationnels sera confirmé en avril 2019 aux associations membres qui auront soumis un accord d'inscription dûment rempli à la FIFA. Toutefois, à des fins d'information, un document de synthèse fournissant une description détaillée des principales exigences à respecter par le ou les pays hôte(s) de la Coupe du Monde Féminine 2023 sera envoyé en même temps que l'accord d'inscription afin que les associations membres intéressées puissent juger de la faisabilité d'une éventuelle candidature.

## **Prochaines étapes**

La FIFA enverra l'accord d'inscription et le document de synthèse aux associations membres intéressées le 18 mars 2019.

Veuillez noter que tous les documents fournis par la FIFA aux associations membres dans le cadre de la procédure de candidature seront en anglais. La FIFA ne fournira aucune traduction et n'acceptera aucun document soumis dans une autre langue que l'anglais.

Pour toute question ou demande d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat général de la FIFA.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE FOOTBALL ASSOCIATION



Fatma Sambura  
Secrétaire Générale

P.J. : Formulaire de déclaration d'intérêt

Copie à : Conseil de la FIFA  
Confédérations

## DÉCLARATION D'INTÉRÊT

concernant l'organisation de la compétition finale de la

### **Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™**

En complétant et en renvoyant à la FIFA le présent formulaire de déclaration d'intérêt dûment signé, nous confirmons que la

.....  
**[insérer le nom complet de l'association membre]**

(ci-après : « l'association membre »)

souhaite participer à la procédure de candidature pour l'obtention des droits d'organisation de la compétition finale de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™ et demande donc à recevoir l'accord d'inscription y afférent de la part de la FIFA.

L'association membre souhaite déposer :

une candidature individuelle

une candidature conjointe avec :

.....  
**[insérer le nom complet de toute autre association membre participant à la candidature conjointe]**

Dûment autorisé(e)s pour le compte de la :

.....  
**[insérer le nom complet de l'association membre]**

Signature : .....

Signature : .....

Nom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Fonction : .....

Date : .....

Date : .....